



Photo de famille à la fin de la cérémonie de signature des conventions de financement 2019 entre la FPRCI et l'OIPR

## REVUE DE PRESSE

### CEREMONIE DE SIGNATURE DE CONVENTIONS DE FINANCEMENT 2019 ENTRE LA FPRCI & L'OIPR

**Date :** Vendredi 1<sup>er</sup> Mars 2019

**Lieu :** Cabinet du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable  
ABIDJAN-COCODY\_Riviera Bonoumin



MARS 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**SIGNATURE DE CONVENTIONS DE FINANCEMENT ENTRE**  
**LA FONDATION POUR LES PARCS ET RESERVES DE CÔTE D'IVOIRE**  
**ET L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES**  
**(Vendredi 1<sup>er</sup> Mars 2019)**

-----

**LA FONDATION POUR LES PARCS ET RESERVES DE CÔTE D'IVOIRE**  
**OCTROIE UNE SUBVENTION DE**  
**UN MILLIARD DEUX CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLIONS F CFA**  
**(1.279.000.000 F CFA)**  
**A L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES POUR L'EXERCICE 2019**

Le réseau des parcs nationaux et réserves est soumis à diverses pressions de plus en plus fortes, entraînant une dégradation manifeste des écosystèmes.

Pour renverser cette spirale de dégradation de nos parcs et réserves, l'Etat de Côte d'Ivoire a entrepris par le truchement de la loi n°2002-102 du 11 février 2002, une réforme juridique en vue d'assurer une meilleure gestion des parcs nationaux et réserves.

Cette loi a favorisé la création de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire susceptible d'utiliser les instruments de type fiduciaire pour financer le système de gestion des parcs et réserves.

Reconnue d'utilité publique, **la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire** œuvre en faveur de la conservation des aires protégées, de la biodiversité et des communautés concernées par les parcs et réserves. Elle a pour mission, de mobiliser et de gérer au mieux des fonds suffisants pour assurer, à terme, un **financement durable** des actions de conservation des parcs nationaux et réserves naturelles du pays, en complément des engagements de l'Etat.

De **2014 à 2018**, la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire a octroyé à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), des subventions non remboursables d'un montant total de **3,37 milliards de F CFA** pour la gestion des parcs nationaux de Taï, Comoé, Azagny et Mont-Sangbé à travers les guichets ouverts à la Fondation.

Pour l'exercice 2019, la Fondation va octroyer à l'OIPR, une subvention de **1,279 Milliards de F CFA** pour le financement des parcs nationaux de Taï, de la Comoé, d'Azagny et du Mont-Sangbé. Ce qui portera à **4,67 milliards de F CFA**, le montant octroyé à l'OIPR par la Fondation à partir du fonds de dotation depuis 2014.

Notre objectif à moyen terme, est d'octroyer à partir du fonds de dotation, **une subvention annuelle de près de 2 milliards F CFA à l'OIPR** pour la conservation de notre réseau d'aires protégées.

Il est bon de rappeler que les parcs nationaux et réserves qui bénéficient du financement de la Fondation, représentent 86,52% de la superficie totale du réseau des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire.

La Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne pour les parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire.

**Docteur FANNY N'golo**  
**Directeur Exécutif de la Fondation**  
**pour les Parcs et Réserves de**  
**Côte d'Ivoire**



## Organes de presse invités pour la couverture de la cérémonie

	DESIGNATION	NOMBRE
MEDIAS ET PRESSE	RTI	1
	Business 24	1
	Abidjan.net	1
	Radio Côte d'Ivoire	1
	AIP	1
	Fraternité Matin	1
	Le Patriote	1
	L'intelligent d'Abidjan	1
	Le Nouveau Reveil	1
	Soir Info	1
	TOTAL ORGANES DE PRESSE INVITES : 10	

## LISTE DES JOURNALISTES PRESENTS A LA CEREMONIE



Fiche d'émargement Presse \_ Cérémonie de signature de Convention FPRCI - OIPR  
(Vendredi 1<sup>er</sup> Mars 2019 au Cabinet du MINEDD)

## Liste de présence

N°	Nom et Prénoms	Organe de presse	Fonction	Cellulaire	Signature
1.	Grâce VANDU	RFI	Journaliste	08220839	
2.	Daoumouma	LE PATRIOTE	"	4000624	
3.	JB Kouadio	Le Nouveau Levé	" "	98799179	
4.	Sylla Aboukha	Radio Côte d'Ivoire	Journaliste	08-5577-26	
5.	TAPE SAGES	ASIA JOUR. NET	"	05073184	
6.	ERNEST FATHI	L'Intelligence d'Abidjan	"	08-51-52-12	
7.	FRANCK KOFFI	Burkina 24	"	67306675	
8.	Georges Kenan	AIP	"	67-70-4341	
9.	FAUSTIN EHOUMI	FRAT. FIAT	" "	48308458	
10.	KOUAKOU GERALD	Reporter photo TIVEND		07198648	
11.	Patrice Krauchi	journaliste MINEDD pkrauchi@gmail.com		58581765	
12.	Polé JB		Chef Service OIPR	08174414	

# PARUTIONS

MEDIAS ET PRESSE	DATES DE PUBLICATION OU DIFFUSION
<b>PRESSE ECRITE</b>	
AIP	Publié le Vendredi 1 <sup>er</sup> Mars 2019 dans : A LA UNE ; ABIDJAN ; ACTUALITÉS ; CÔTE D'IVOIRE ; D. A. ABIDJAN / GRANDS PONTS ; DEPÊCHES ; ENVIRONNEMENT ; INFOS DES RÉGIONS
Fraternité Matin	Publié le Samedi 02 et Dimanche 03 Mars 2019 ; Page 7
Le Patriote	Publié le Samedi 02 et Dimanche 03 Mars 2019 ; Page 11
L'intelligent d'Abidjan	Publié le Vendredi 08 Mars 2019 ; Page 10
Nouveau Réveil	Publié le Vendredi 08 Mars 2019 ; Page 10
<b>MEDIA AUDIO ET VISUEL</b>	
RTI	Diffusé sur RTI 1 les : - Vendredi 1 <sup>er</sup> Mars 2019 au flash d'informations de 18 h ; - Samedi 02 Mars 2019 au JT de 20 h et au JT de 23 h ;
BUSINESS 24	Diffusé les : - Dimanche 03 Mars 2019 JT de 21 h, 23 h ; - Lundi 04 Mars 2019 au JT de 1 h, 3 h, 5 h, 6 h, 7 h, 10 h 12 h, 14 h ;
Radio Côte d'Ivoire	Diffusé les : - Vendredi 1 <sup>er</sup> Mars 2019 à 18 h - Samedi 02 Mars 2019 à 20 h et à 23 h
<b>PRESSE EN LIGNE</b>	
Abidjan.net	Publié le vendredi 1 <sup>er</sup> Mars 2019

**ARTICLES DE JOURNAUX  
PARUS**



A la Une

## La Fondation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire renouvelle son appui financier à l'OIPR

- Publié le 01/03/2019 dans [A La Une](#) ; [Abidjan](#) ; [Actualités](#) ; [Côte d'Ivoire](#) ; [D. A. Abidjan / Grands ponts](#) ; [Dépêches](#) ; [Environnement](#) ; [Infos des régions](#)



*La FPRCI octroie une subvention de 1,279 milliards de FCFA à l'OIPR*

Abidjan, 1er mars (AIP)- La Fondation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) a renouvelé, vendredi, à Abidjan, son appui financier à l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), en lui octroyant la somme de 1,279 milliard de francs d'un milliard, pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine naturel des parcs nationaux et réserves. « Pour l'exercice 2019, la Fondation va octroyer à l'OIPR, une subvention de 1,279 milliard de FCFA pour le financement des parcs nationaux de Taï, de la Comoé, d'Azagny et du Mont-Sangbé. Ce qui portera à 4,67 milliards de FCFA, le montant octroyé à l'OIPR par la Fondation à partir du fonds de dotation depuis 2014 », a déclaré le président du conseil d'administration du FPRCI, Bernard N'Doumy. Il a expliqué que l'octroi de ce fonds est consécutif à la bonne gestion des plans d'opérations de ces parcs par l'Office. « Notre objectif, à moyen terme, est d'octroyer à

partir du fonds de dotation, une subvention annuelle de près de 2 milliards de francs CFA à l'OIPR pour la conservation de notre réseau d'aires protégées », a-t-il indiqué.

Selon lui, les parcs nationaux et réserves qui bénéficient du financement de la Fondation, représentent 86,52% de la superficie totale du réseau des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Environnement et du Développement durable, François Kouablan, a rappelé que pour la conservation de la diversité biologique, le Gouvernement a mis en place un réseau de 14 parcs nationaux et réserves naturelles qui sont représentatifs de l'ensemble des écosystèmes de la Côte d'Ivoire. « Ces derniers constituent aujourd'hui les principaux sanctuaires naturels des espèces fauniques et floristiques de notre diversité biologique », a-t-il indiqué.

Le représentant du ministre Joseph Séka Séka a exprimé la gratitude du gouvernement au donateur, à la France et à l'Allemagne, « pour l'incalculable appui technique et financier qu'ils ne cessent d'apporter à nos parcs et réserves ». Il s'est félicité du bon déroulement de la réforme mise en place par la Côte d'Ivoire pour protéger ses aires.

« Ces appuis ont été portés cette année à 370 millions de francs CFA et 570 millions de francs CFA respectivement pour les parcs nationaux de Comoé et de Taï. A ces deux parcs nationaux, deux autres parcs à savoir les parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé recevront chacun cette année la somme d'environ 150 millions de francs CFA pour la mise en œuvre de leurs plans d'opérations pour l'exercice 2019 », a assuré M. Kouablan.

(AIP)

gak/fmo

**SOCIÉTÉ**

## Signature de convention de financement entre la fondation pour les parcs et réserves de Côte d'Ivoire et l'office ivoirien des parcs et réserves

Publié le 1 mars 2019 | Abidjan.net |  Photographe : **Serges T.** | Photo N°571633



Vendredi 01 Mars 2019 Abidjan. Pour la sauvegarde et la protection des parcs et réserves, la fondation pour les parcs et réserves de Côte d'Ivoire octroie une subvention d'un Milliard deux cent soixante-dix mille neuf millions à l'office ivoirien des parcs et réserves pour l'exercice 2019.

# Fraternité Matin

Samedi 2-Dimanche 3 mars 2019 / N° 16 263 www.fratmat.info / FratMat Mobile #129# (Orange CI) Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Samedi 2 - Dimanche 3 mars 2019

Fraternité Matin **Économie**

7

Gestion et sauvegarde des aires protégées

## Quatre parcs nationaux bénéficient d'un appui de plus d'un milliard

Une convention a été signée, hier, entre l'Oipr et la Fondation pour les parcs et réserves, pour le financement des activités de gestion des aires protégées du pays.

**D**ans le cadre de la mise en œuvre de ses activités pour l'exercice 2019, la Fondation pour les parcs et réserves de Côte d'Ivoire (Fprci) a décidé d'octroyer une subvention de 1 263 400 000 F Cfa à l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr) au profit des parcs nationaux de la Comoé, de Taï, d'Azany et du Mont-Sangbé. La convention a été signée, hier, au ministère de l'Environnement et du Développement durable, à Cocody-Riviera, en présence du directeur de cabinet du ministère, François Kouablan. Ces quatre parcs qui bénéficient de cet important appui financier représentent 84% de la superficie totale du réseau des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire. Selon le président du conseil de gestion de l'Oipr, Moïse Aboua, cette subvention servira au financement de la gestion des parcs concernés. « Il s'agira d'activités de surveil-



Échange de parafeurs entre le Pca du Fprci, Bernard N'Doumi (à droite) et le président du conseil de gestion de l'Oipr, Moïse Aboua.

lance pour assurer l'intégrité des parcs, mais également d'activités d'appui aux populations riveraines à travers des micro-projets, de réhabilitation des infrastructures et de suivi-écologique afin de mieux

connaître la contenance des parcs. Vous savez, le parc de la Comoé peut servir de cadre pour le tourisme de masse, et avec le présent appui, l'opportunité nous sera donnée, cette année, pour accueillir des tou-

ristes dans ce parc. Dans les parcs d'Azany et du Mont-Sangbé, il s'agira plutôt d'acti-

tivités de réhabilitation des infrastructures notamment les pistes », a expliqué Moïse Aboua. Chaque année, depuis 2014, le Fprci octroie une subvention annuelle d'environ 1 milliard de F Cfa pour le financement des charges récurrentes de leurs plans d'opérations. Le portefeuille de la Fprci, a expliqué le président du conseil d'administration du fonds, est quant à lui renforcé par les coopérations allemande et française qui l'appuient financièrement et techniquement, à travers un mécanisme de conversion des dettes. Pour la conservation de la diversité biologique, l'État a mis en place un réseau de 14 parcs nationaux et réserves naturelles qui sont représentatifs de l'ensemble des écosystèmes de la Côte d'Ivoire. Se félicitant du partenariat renou-

velé entre l'Oipr et la Fprci, le directeur de cabinet du ministère de l'Environnement, François Kouablan, a rappelé le contexte qui prévalait, il y a quelques années, dans les parcs nationaux. « Force a été de constater que pendant une décennie de crise, de nombreuses pressions et menaces ont mis à mal l'intégrité de ces aires protégées. Les efforts de reprise en main de ces patrimoines naturels nationaux par l'État et soutenu fortement par ses partenaires, notamment les coopérations française et allemande, ont concernés ces dernières années en priorité les parcs nationaux de la Comoé, de Taï, d'Azany et du Mont-Sangbé », a-t-il expliqué, traduisant la reconnaissance du gouvernement aux coopérations allemande et française.

FAUSTIN ÉHOUMAN

# Le PATRIOTE

www.lepatriote.net

Prix : 300 F CFA

23<sup>ème</sup> Année — N°5761

Samedi 2 & dimanche 3 mars 2019

CONSERVATION DES PARCS ET RÉSERVES

## L'OIPR reçoit plus d'un milliard de FCFA

Un milliard deux cent soixante dix millions FCFA. C'est exactement le montant alloué cette année par la Fondation pour les parcs et réserves de Côte d'Ivoire à l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr). Cet argent est destiné à la gestion durable des parcs de Taï, de la Comoé, d'Azagny et du Mont-Sangbé. L'octroi de ce financement a été l'objet d'une signature de convention entre les deux structures le vendredi 1er mars 2019, au cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement durable. M. Kouablan François, directeur de cabinet du ministre Séka Séka Joseph, qui a présidé la cérémonie, a salué la franche et parfaite collaboration entre l'OIPR et la Fondation des parcs et réserves. « L'efficacité de la conjugaison de vos actions démontre aux yeux de tous que notre pays a eu raison d'enga-



Echange de parapheur entre Monsieur Bernard N'DOUMI PCA de la FPRCI et Monsieur Moïse ABOUA Président du COGES-OIPR

ger depuis 2002 la réforme de la gestion du secteur des aires protégées en créant deux entités, l'une chargée de la gestion opérationnelle, à savoir l'OIPR et l'autre en l'occurrence la fondation, pour la mobilisation de ressources financières pérennes », a-t-il déclaré. En effet, de 2014 à 2018, la fondation, a confié son président de conseil d'administration, Bernard N'Doumi, a octroyé un montant total de 3,37 milliards de FCFA pour la gestion des quatre parcs. Le financement pour l'exercice 2019 portera à 4,67 milliards de FCFA, le montant total alloué par la fondation à l'OIPR. « Notre objectif à moyen terme, est d'octroyer à partir du fonds de dotation, une subvention annuelle de près de 2 milliards FCFA à l'OIPR pour la conservation de notre réseau d'aires protégées », a-t-il annoncé, ajoutant que les parcs et

réserves qui bénéficient du financement de la fondation, représentent 86,52% des aires protégées. Le président du conseil de gestion de l'OIPR, M. Aboua Assi Moïse, a remercié la fondation ainsi que la France et l'Allemagne, les principaux donateurs.

DM

Quotidien Ivoirien d'informations générales 16ème année - N° 4384 du <b>Vendredi 8</b> <b>Mars 2019</b>	<b>L'INTELLIGENT</b> D'ABIDJAN	Prix en Côte d'Ivoire : <b>FCFA 300</b> infosintelligent@yahoo.fr intelliabidjan@gmail.com www.lintelligentdabidjan.info
<b>Le Quotidien Indépendant Dont Vous Avez Rêvé</b>		



## DISTRICT D'ABIDJAN PLUS D'1 MILLIARD FCFA OCTROYÉ À L'OIPR PAR LA FONDATION DES PARCS ET RÉSERVES

**L** 1 milliard deux cent soixante dix neuf millions de FCFA (1.279.000.000) tel est le montant de la subvention octroyé à l'Office ivoirien des parcs et réserves de Côte d'Ivoire (OIPR) par la Fondation des Parcs et réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI). Cet appui financier selon Bernard N'Doumi, Président du conseil d'administration de la FPRCI a fait savoir lors de la signature de convention le vendredi 01 Mars 2019 dans les locaux du ministère de l'Environnement et du Développement durable dans la commune de Cocody que pour l'exercice 2019, sont concernés les parcs nationaux de Taï, de la Comoé, d'Azagny et du Mont-Sangbé. Ce montant va porter à 4,67 milliards de FCFA le montant total octroyé à l'OIPR par la fondation à partir du fonds de dotation depuis 2014. Il a ajouté que l'objectif du fonds à terme est d'accroître la subvention annuelle à 2 milliards FCFA pour la conservation du réseau d'aires protégées en Côte d'Ivoire. Aboua Moïse, Directeur du conseil de gestion (COGES) de l'Oipr a donné la garantie d'utiliser ce fonds avec rigueur en conformité avec le cahier de charge. "Je vous assure que le Coges continuera de jouer pleinement son rôle de veille pour que ces fonds soient utilisés à bon escient et surtout dans le strict respect des procédures de gestion arrêtées d'accord partie". Kouablan François, directeur de cabinet de Joseph Séka Séka ministre de l'Environnement et du Développement durable a salué l'excellente collaboration entre ces deux structures. "L'efficacité de la conjugaison de vos actions démontre aux yeux de tous que notre pays a eu raison d'engager depuis 2002 la réforme de la gestion du secteur des aires protégées en créant deux entités, l'une chargée de la gestion opérationnelle, à savoir l'OIPR et l'autre en l'occurrence la Fondation, pour la mobilisation de ressources financières pérennes. Monsieur le Président du Conseil de gestion de l'OIPR, je voudrais vous remercier pour la qualité du travail abattu par vous et les membres du Conseil de gestion de l'OIPR, pour la tenue régulière de vos sessions mais aussi pour l'encadrement et les orientations données à la Direction générale de l'OIPR pour la bonne gestion des fonds".

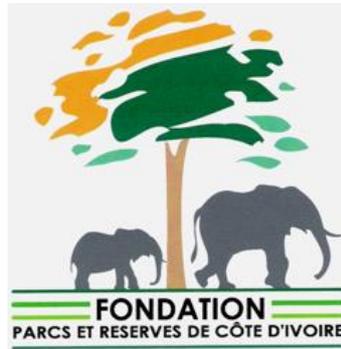
**Ernest F.**

## Gestion des parcs et réserves

# Une fondation offre 1,275 milliard à l'Oipr

**L**a Fondation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire vient d'octroyer une subvention de 1,279 milliard F Cfa à l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr). La convention de financement a été signée, vendredi dernier, au ministère de l'Environnement et du développement durable, sis à la Riviera III. Le Fonds est destiné à 4 parcs nationaux, à savoir Taï, Comoé, Azagny et Mont-Sangbé. De 2014 à 2018, la Fondation avait déjà octroyé à l'Office des subventions non remboursables de 3,37 milliards pour la gestion de ces 4 parcs, ce qui porte, à ce jour, le montant total à 4,67 milliards. Dr Fanny N'golo, directeur exécutif de la Fondation, s'est félicité de ce partenariat fructueux. Il a fait remarquer que l'objectif de son Institution est d'octroyer à partir du Fonds, une subvention annuelle de 2 milliards F Cfa à l'Oipr. Le Pca de la Fondation, Bernard N'doumi, a salué la bonne gestion dont fait preuve l'Oipr, ce qui justifie le sens de cet appui considérable. Pour lui, « le modèle de l'Oipr doit être un cas d'école ». Aboua Gustave, pré-

sident du Conseil de gestion de l'Oipr, a assuré les donateurs du Fonds d'une gestion efficiente. Le ministre de l'Environnement et du développement durable était représenté par son directeur de Cabinet, François Kouablan. Qui a dit merci à la Fondation au nom du Gouvernement ivoirien. Le directeur de cabinet a invité les membres de la Fondation à poursuivre leur soutien en faveur des parcs et réserves. Il a aussi remercié le Conseil de gestion et la Direction de l'Oipr pour la vitalité du travail abattu et surtout pour la bonne gestion des Fonds dégagés pour la valorisation des parcs et réserves. Le Fonds, selon le Dg de l'Oipr, Colonel Adama Tondossama, sera affecté aux activités de surveillance pour assurer l'intégrité des parcs, aux activités d'appui aux populations riveraines à travers des micro-projets, des activités du suivi écologique. Des infrastructures seront réalisées dans le parc de la Comoé pour le tourisme et la réhabilitation d'infrastructures dans les parcs d'Azagny et du Mont-Sangbé.



# GALERIE PHOTOS



Table de séance lors de la Cérémonie de signature des conventions de financement 2019 entre la FPRCI et l'OIPR



Table de séance lors de la Cérémonie de signature des conventions de financement 2019 entre la FPRCI et l'OIPR



Table de séance lors de la Cérémonie de signature des conventions de financement 2019 entre la FPRCI et l'OIPR



(De la droite vers la gauche) **M. Moïse Assi ABOUA**, Président du COGES-OIPR, **Col. Adama TONDOSSAMA**, Directeur Général de l'OIPR et **M. Napari YEO**, Administrateur de la FPRCI, lors de la Cérémonie



(De la droite vers la gauche) **Dr. N'golo FANNY**, Directeur Exécutif de la FPRCI, représentant la FPRCI-UK ; **M. Bernard N'DOUMI**, PCA de la FPRCI et **M. Moïse Assi ABOUA**, Président du COGES-OIPR



(Extrême gauche) **M. François KOUABLAN**, Directeur du Cabinet du MINEDD, représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable



(Extrême gauche) **Mme Alimata KONE Bakayoko**, Membre de la FPRCI



(De la droite vers la gauche) **M. Bernard N'DOUMI**, PCA de la FPRCI ; **M. Moïse Assi ABOUA**, Président du COGES-OIPR et **Col. Adama TONDOSSAMA**, Directeur Général de l'OIPR lors de la Cérémonie



Signature des conventions de financement 2019 entre la FPRCI et l'OIPR par :  
(de la droite vers la gauche)

**Dr. N'golo FANNY**, Directeur Exécutif de la FPRCI, représentant la FPRCI-UK ; **M. Bernard N'DOUMI**, PCA de la FPRCI ; **M. Moïse Assi ABOUA**, Président du COGES-OIPR et **Col. Adama TONDOSSAMA**, Directeur Général de l'OIPR lors de la Cérémonie



Echange de parapheurs entre **M. Bernard N'DOUMI**, Président du Conseil d'Administration de la FPRCI et **M. Moïse Assi ABOUA**, Président du Conseil de Gestion de l'OIPR, lors de la Cérémonie de signature des conventions de financement 2019 entre la FPRCI et l'OIPR



Photo de famille à la fin de la cérémonie de signature des conventions de financement 2019 entre la FPRCI et l'OIPR